

An aerial photograph of a river winding through a verdant landscape. The river is dark and flows from the upper left towards the lower right. The banks are lined with dense green trees and vegetation. In the background, there are rolling green hills, some yellow fields, and a small bridge crossing the river. On the right side, a large, multi-story building with a grey roof is visible, surrounded by a green lawn and trees. The sky is clear and blue.

Schéma Régional de Cohérence écologique



Principe de la trame verte et bleue

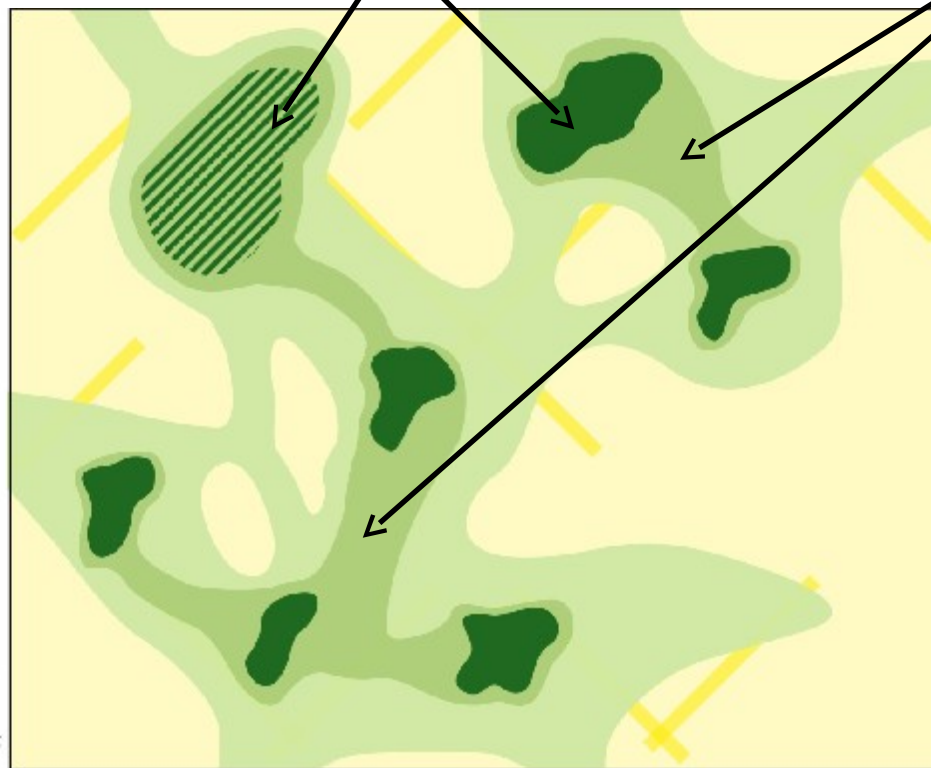
Réservoirs de biodiversité

Espaces remarquables ou non, où la faune et la flore trouvent des conditions favorables à leur développement

Corridor écologiques

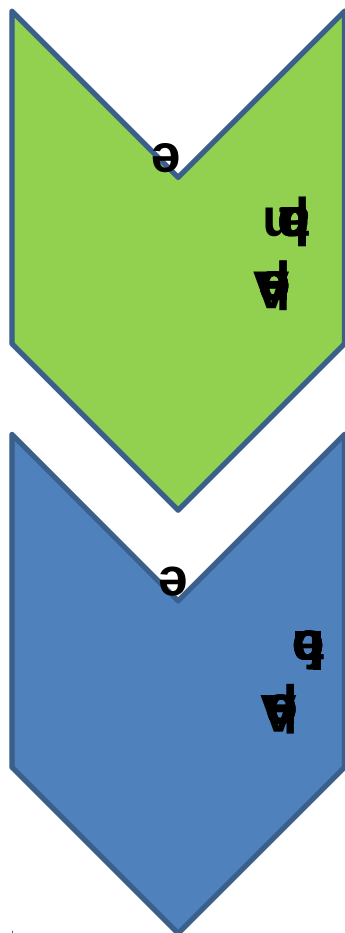
Voies de déplacement de la faune et de la flore

Continuités écologiques :
Réservoirs + Corridors





Une approche nouvelle pour préserver la biodiversité



Protection de milieux naturels remarquables
et d'espèces patrimoniales en voie
d'extinction

Préservation des écosystèmes à une échelle
plus large
Prise en compte de la biodiversité ordinaire
Logique de réseau et de connexion entre les
espaces





SRCE : Définition

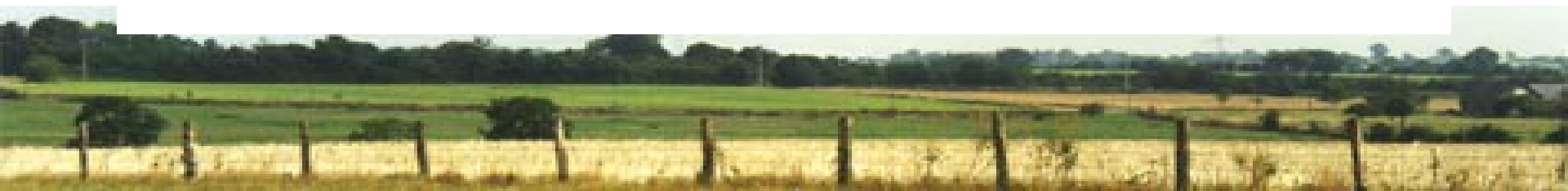
- C'est la **déclinaison régionale de la trame verte et bleue** qui vise à enrayer l'érosion de la biodiversité tout en prenant en compte les activités humaines, notamment agricoles et forestière.
- C'est un **schéma d'aménagement du territoire**



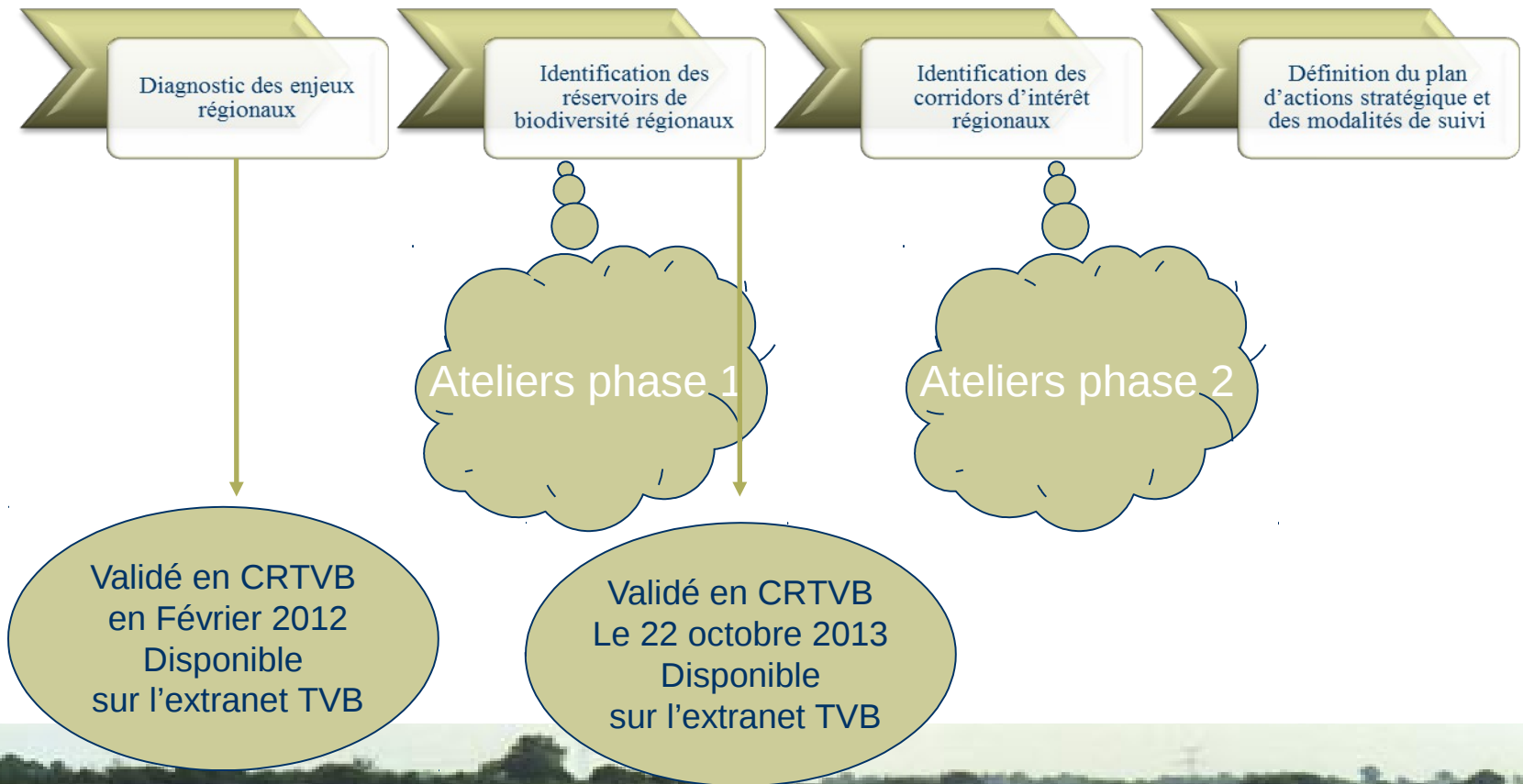


Contenu réglementaire du SRCE

- Une présentation des enjeux régionaux relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques.
- Une identification des constituants de la Trame verte et bleue régionale.
- Un atlas cartographique avec des cartes au 1:100 000.
- Un plan d'actions stratégique (outils et moyens de mise en œuvre, actions-clés, efforts de connaissance à porter, etc.).
- Des dispositifs de suivi et d'évaluation
- Un résumé non technique.

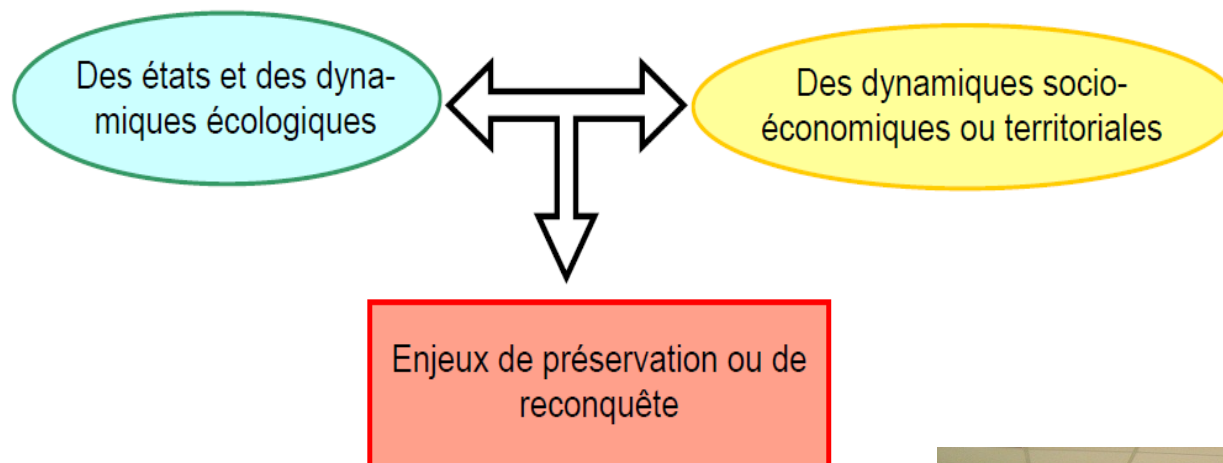


SRCE PDL : étapes successives d'élaboration



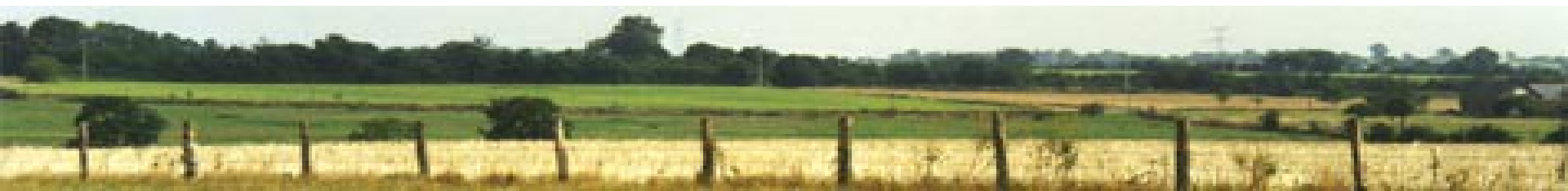


Enjeux sur les continuités écologiques en région Pays de la Loire



Analyse réalisée pour :

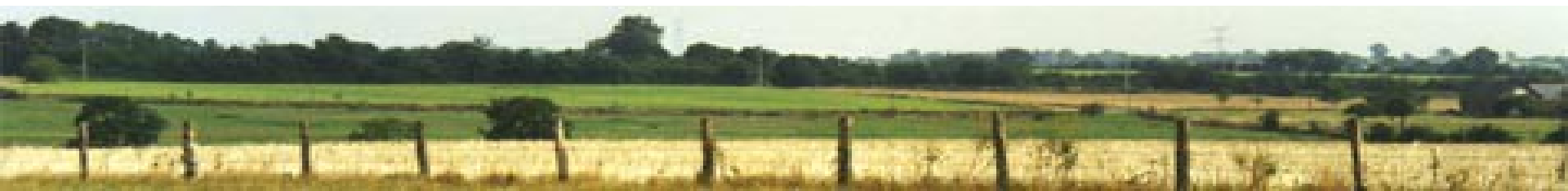
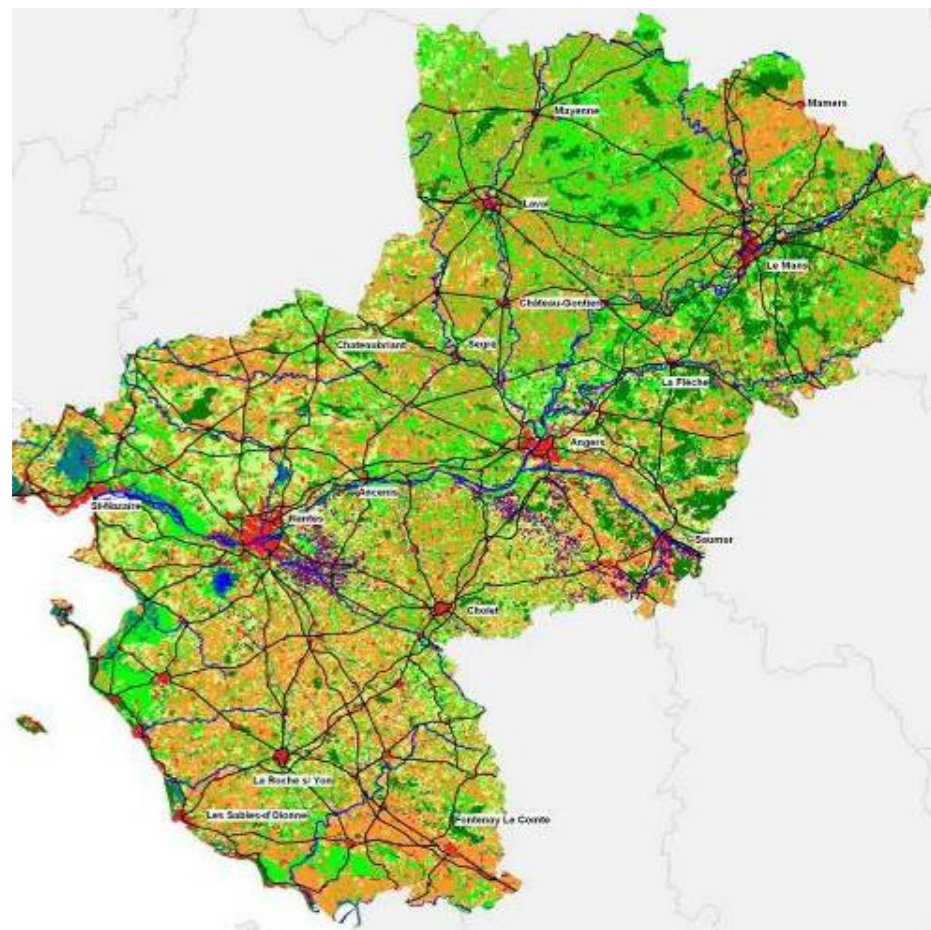
- Les espaces ruraux
- Les espaces urbains et périurbains
- La façade littorale et les grandes zones humides rétro littorales
- La Loire et les principales vallées alluviales





Enjeux sur les continuités écologiques en région Pays de la Loire

- Un patchwork assemblant espaces artificialisés, naturels et semi-naturels
- La dominance du bocage, dans des états très variés
- Un réseau hydrographique et des milieux humides associés omniprésents
- Les espaces agricoles en trame de fond

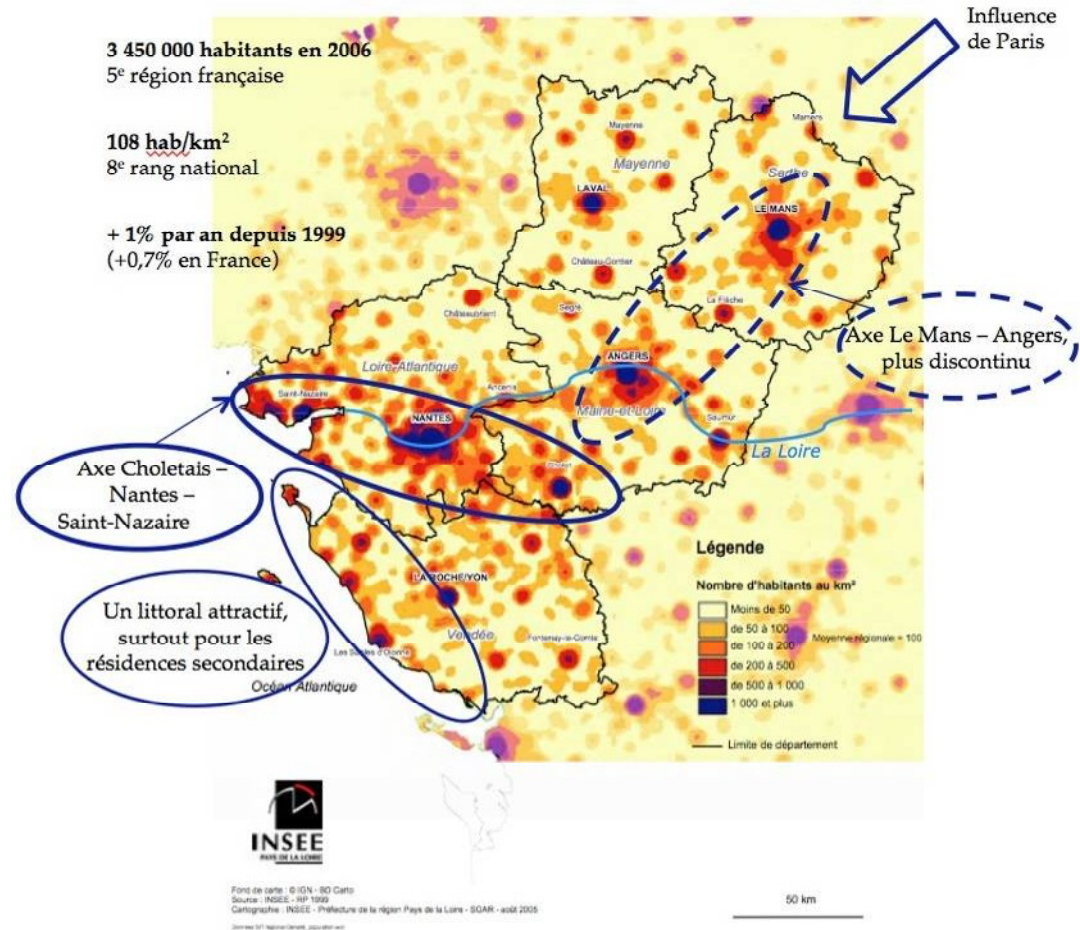




Enjeux sur les continuités écologiques en région Pays de la Loire

Des enjeux transversaux identifiés pour le SRCE

- Maitriser l'étalement urbain,
- Limiter l'homogénéisation des pratiques et des paysages,
- Conforter et reconquérir les continuités longitudinales et transversales autour des cours d'eau,
- Préserver et renforcer les réseaux de zones humides,
- Eviter la dispersion et lutter contre la progression des espèces invasives,
- Améliorer et mutualiser la connaissance





Méthode d'identification et de spatialisation du réseau écologique de la région PdL





Méthode de spatialisation: les grands principes

Principe 1 - Une analyse décomposée par sous-trames :

- Milieux bocagers
- Milieux boisés
- Milieux humides
- Cours d'eau et annexes (compartiment aquatique*)
- Milieux ouverts secs*
- Milieux littoraux

*** : particularités
méthodologiques
liées aux données**





Méthode de spatialisation: les grands principes

Principe 2 - Une approche continue du territoire:

- Caractérisation de chaque point du territoire

Principe 3 – Une analyse homogène par mailles orthogonales de 1km x 1km (sauf milieux humides: 250m x 250m)





Méthode de spatialisation: les grands principes

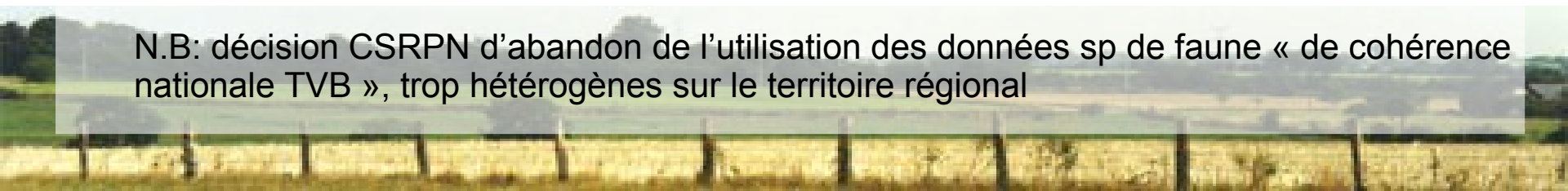
Principe 4 – Classement des mailles selon un gradient de valeurs :

- **Valeurs** caractérisant l'intérêt écologique de la maille vis-à-vis de la sous-trame, évalué par analyse spatiale: densité de haies, taille du cœur d'habitat,...
- **des seuils** qui permettent de déterminer les mailles ayant des caractéristiques de réservoirs biologiques régionaux d'intérêt majeurs ou potentiels, puis les corridors écologiques d'intérêt majeurs ou potentiels selon des gradients issus de l'approche continue voulue par le GTT

Principe 5 – La valorisation des données naturalistes

- issues des bases de données des acteurs locaux, utilisées comme données de compléments et de contrôle

N.B: décision CSRPN d'abandon de l'utilisation des données sp de faune « de cohérence nationale TVB », trop hétérogènes sur le territoire régional



Sous-trame milieux bocagers



Un réservoir de biodiversité bocager d'échelon régional est un bocage très dense en haies ou fortement interconnecté qui est soit très dense en mares, soit très dense en occupation du sol favorable



Un réservoir de biodiversité bocager potentiel est un bocage très dense en haies ou fortement interconnecté (ni dense en mare, ni dense en occupation des sols favorables)



Un corridor écologique bocager est un bocage dense (non très dense) en haies ou interconnecté, soit dense en mares soit dense en occupation du sol favorable.





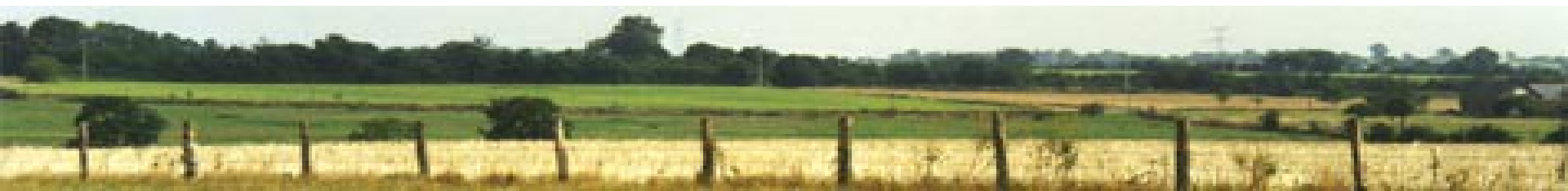
Cartes factuelles

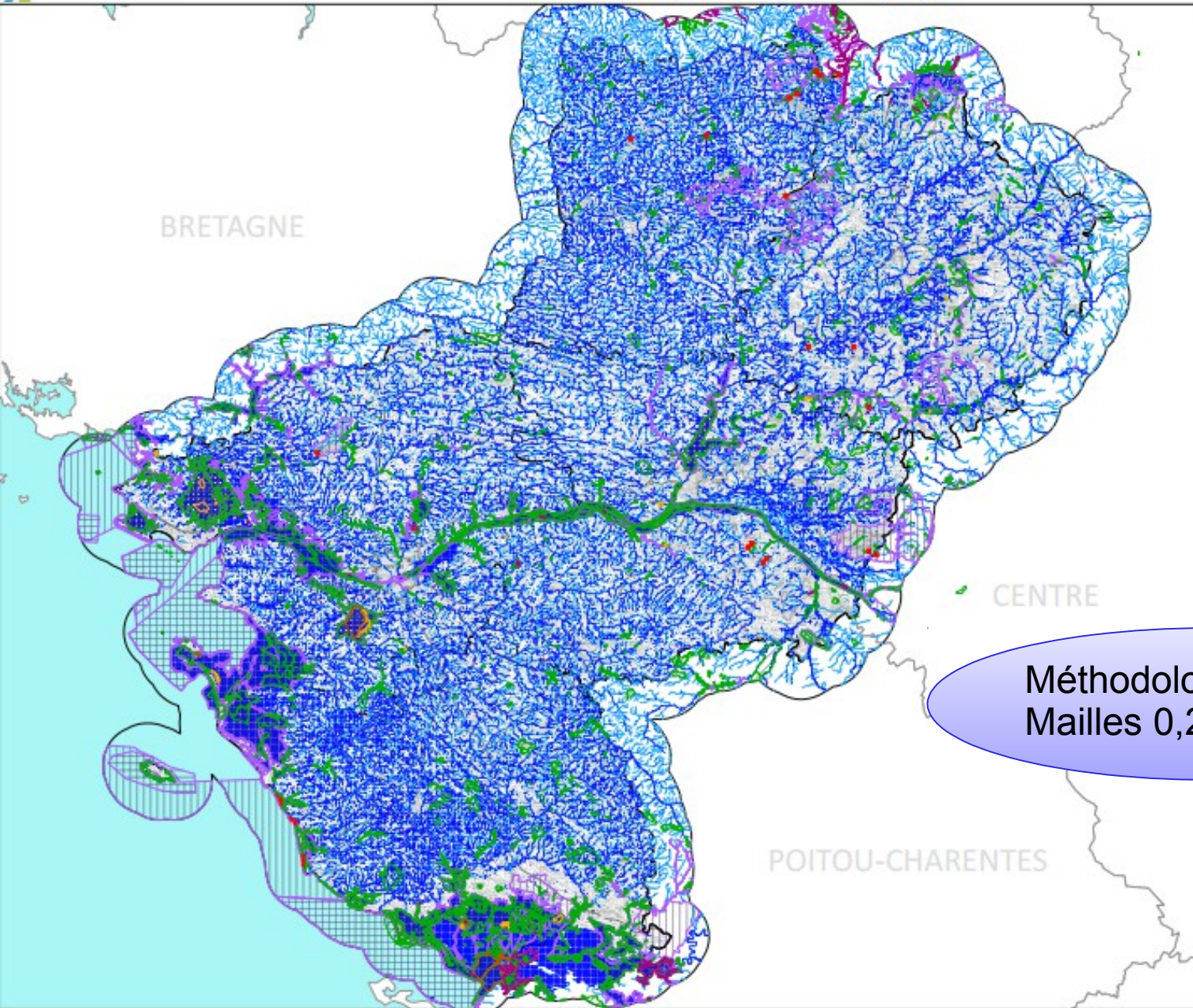
- Représentent **le résultat brut par sous trame** :

- mailles classées par niveau de qualité pour chacune des sous trames.

- Indication des périmètres réglementaires ou de connaissance existant.

- Ces cartes constituent un porté à connaissance, une représentation des données pertinentes pour caractériser l'état du territoire pour chacune des sous trames.





- Éspaces à intégrer naturellement
 - Zones de protection de laves
 - Éspaces naturels sensibles
 - Éspaces naturels d'importance
 - Éspaces protégés
- Éspaces à intégrer au sein parcs
 - Chart de type 1
 - SN 1989-2000
 - SN 2000-2010
 - Site Natura
- Éspaces contribuant à la TVB « Sans être des milieux naturels »
 - Forêts de niveau 1
 - Forêts de niveau 2
 - Forêts humides patrimoniales
- Éléments hydrographiques
 - Réseau
- Limites
 - Relevé altitude MNT + 10m
 - Relevé PNM de la carte
 - Dispersés

Méthodologie
Mailles 0,25*0,25



1:50000

Source: IGN, Pays de la Loire - MNT, MNT 10, PNM, Carte de la Loire (2000),
Relevé PNM, Relevé PNM de la carte

Réalisation: Réseau CETE de la Loire





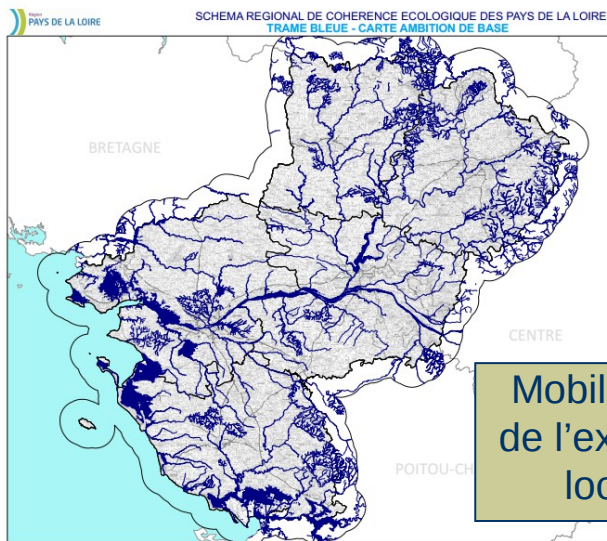
Définition des réservoirs de biodiversité en Pays de la Loire



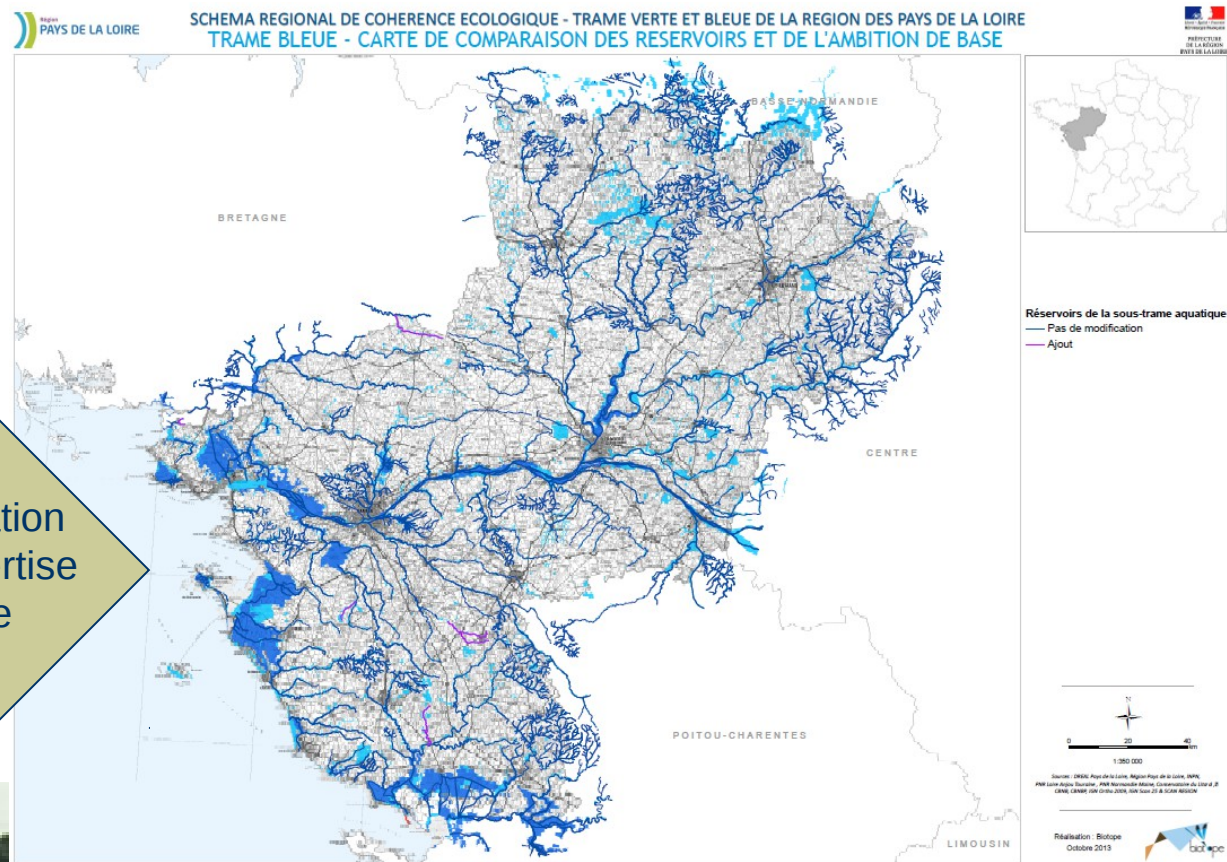


Le SRCE des PdL:

Bilan des ateliers départementaux - trame bleue



Mobilisation
de l'expertise
locale

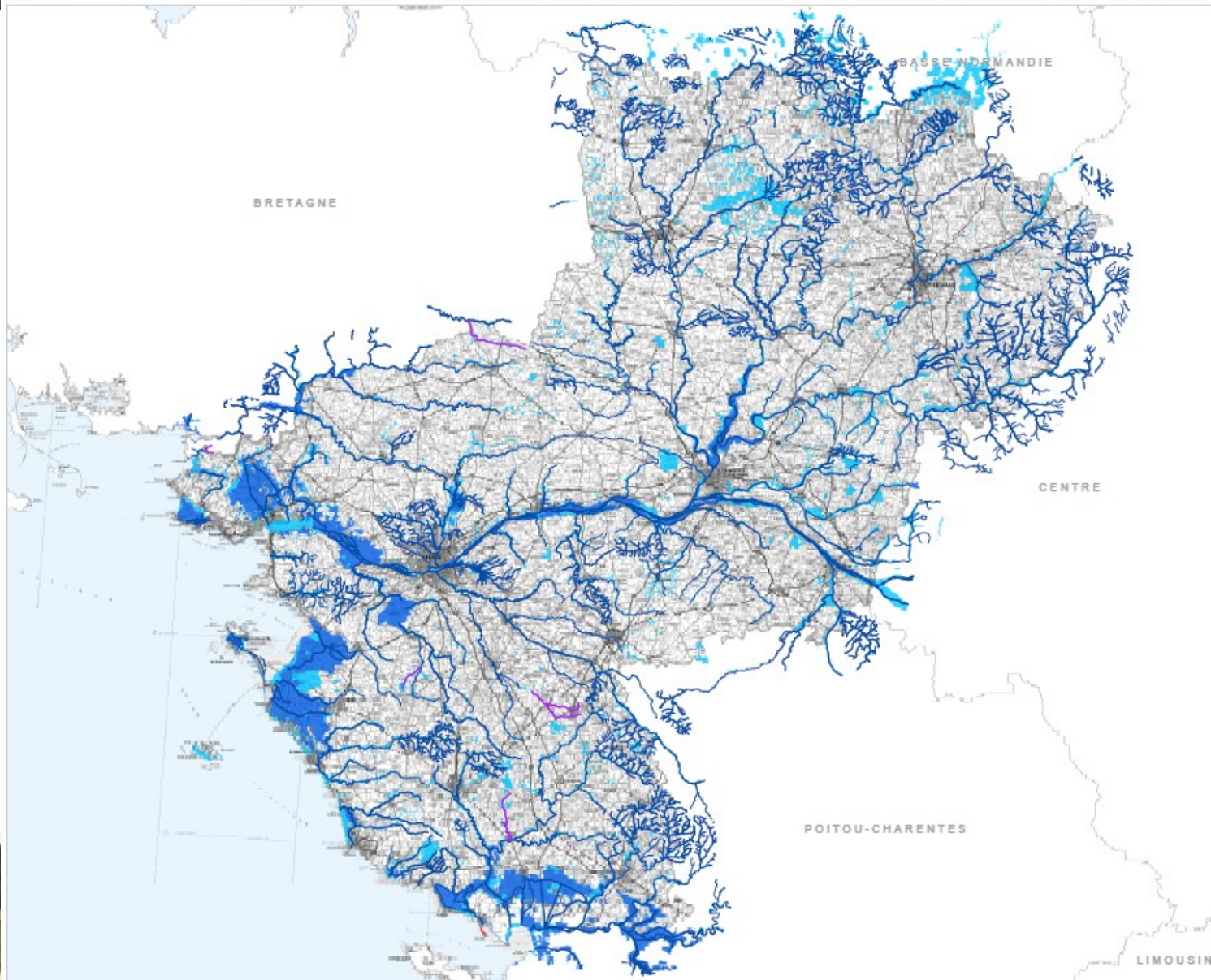


Une pré-identification
des réservoirs de
biodiversité (RB), fruit
d'une analyse technique
et scientifique



SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE

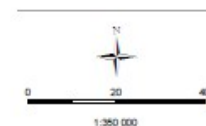
TRAME BLEUE - CARTE DE COMPARAISON DES RESERVOIRS ET DE L'AMBICTION DE BASE



Réservoirs de la sous-trame aquatique

— Pas de modification

— Ajout



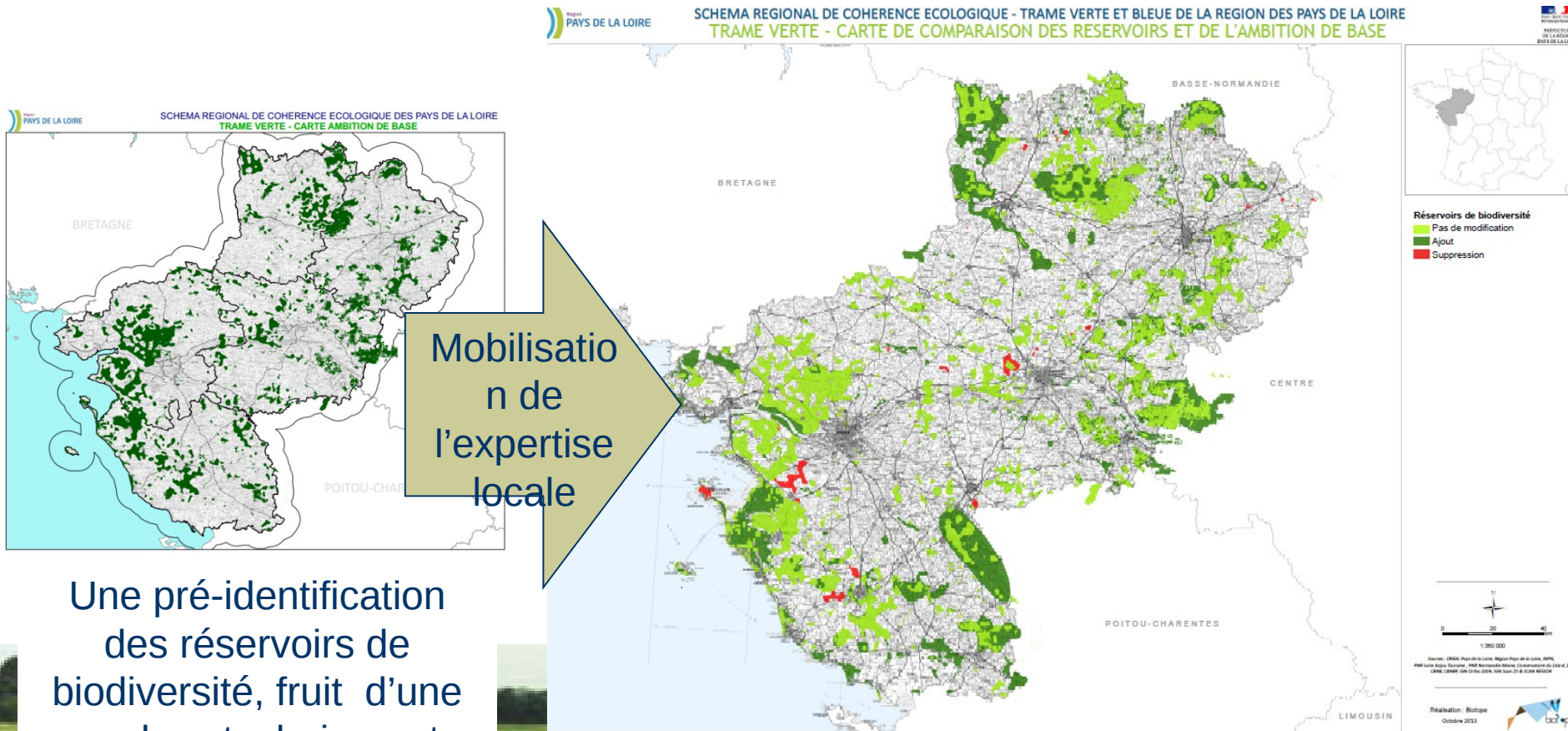
Source : DRDC Pays de la Loire, Région Pays de la Loire, INRA, PNR Loire Agglo Bouraine, PNR Normandie Maine, Conservatoire du Littoral, CERS, CENAV, IZM Centre 2019, IZM Loire 21 & SCAM ASSOCIATION

Réalisation : Biotope
Octobre 2013





Le SRCE des PdL: Bilan des ateliers départementaux – Trame verte

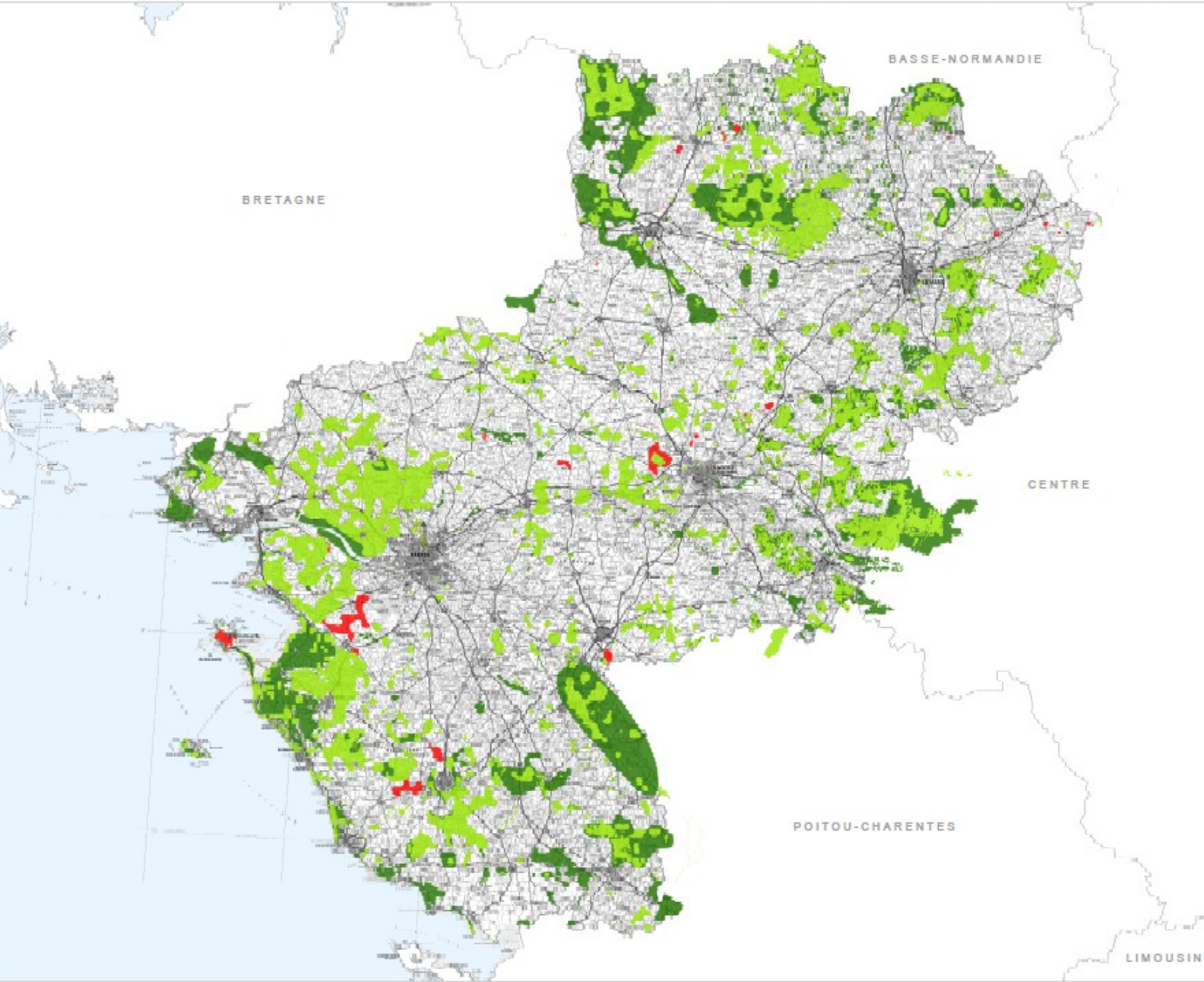


Une pré-identification des réservoirs de biodiversité, fruit d'une analyse technique et scientifique

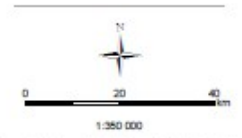


SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE

TRAME VERTE - CARTE DE COMPARAISON DES RESERVOIRS ET DE L'AMBITION DE BASE



Réservoirs de biodiversité
Pas de modification
Ajout
Suppression



Sources : DIREC Pays de la Loire, Agence Pays de la Loire, INPN, PNV Loire Angers Saumur, PNV Normandie Maine, Carte nationale du littoral, P-CARTE, IGN, IGN Centre 2009, IGN Scén 20 & SCAR ANSOLOM

Réalisation : Biotope
Octobre 2013





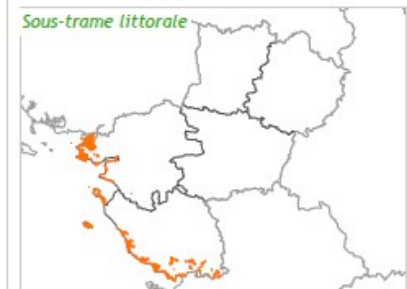
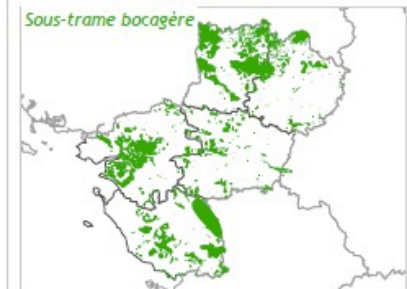
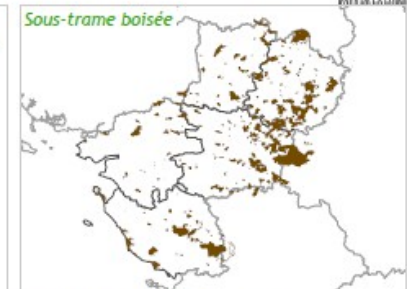
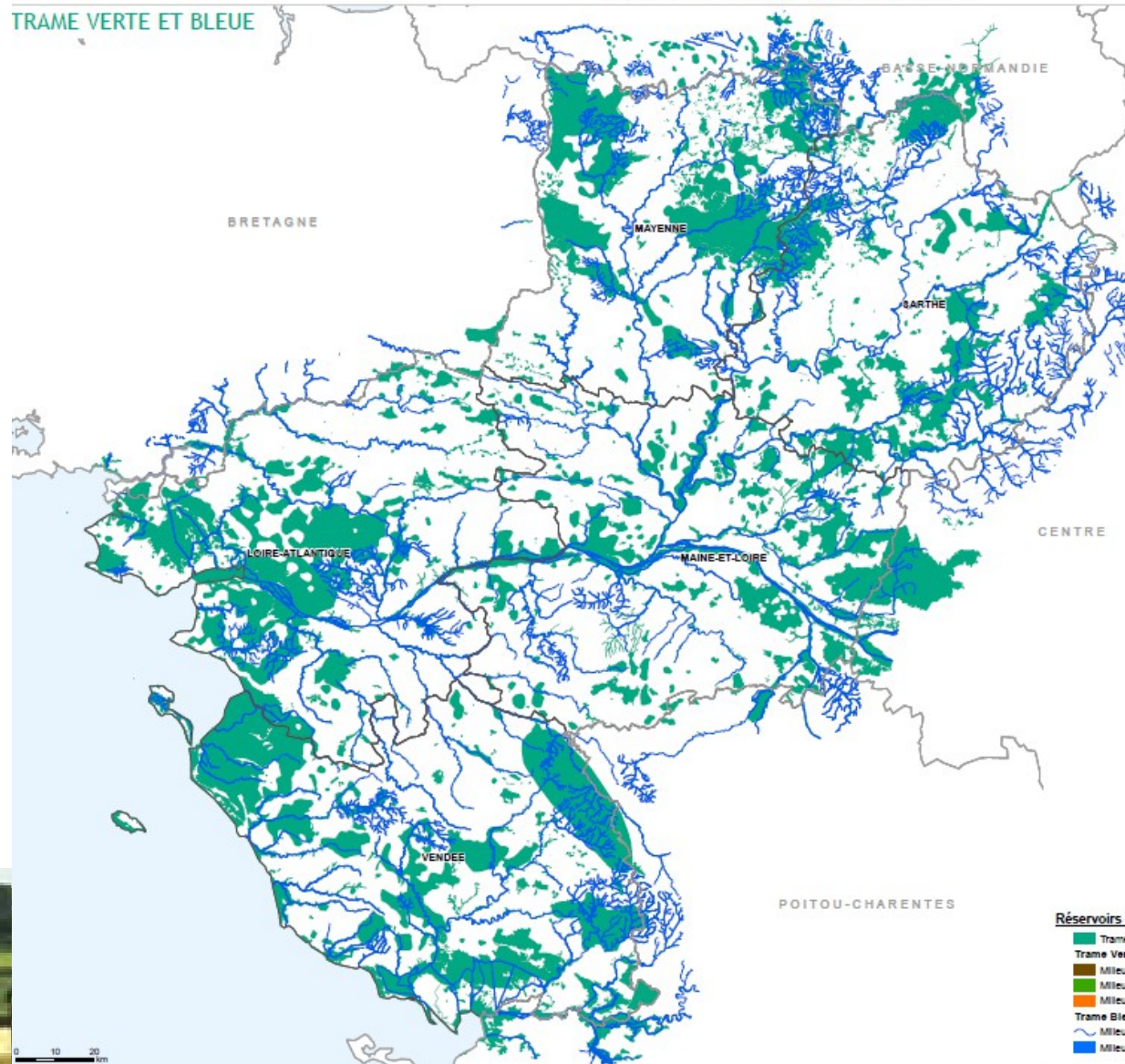
2. Le SRCE des PdL: Cartographie des réservoirs d'intérêt régional



SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE
RESERVOIRS DE BIODIVERSITE



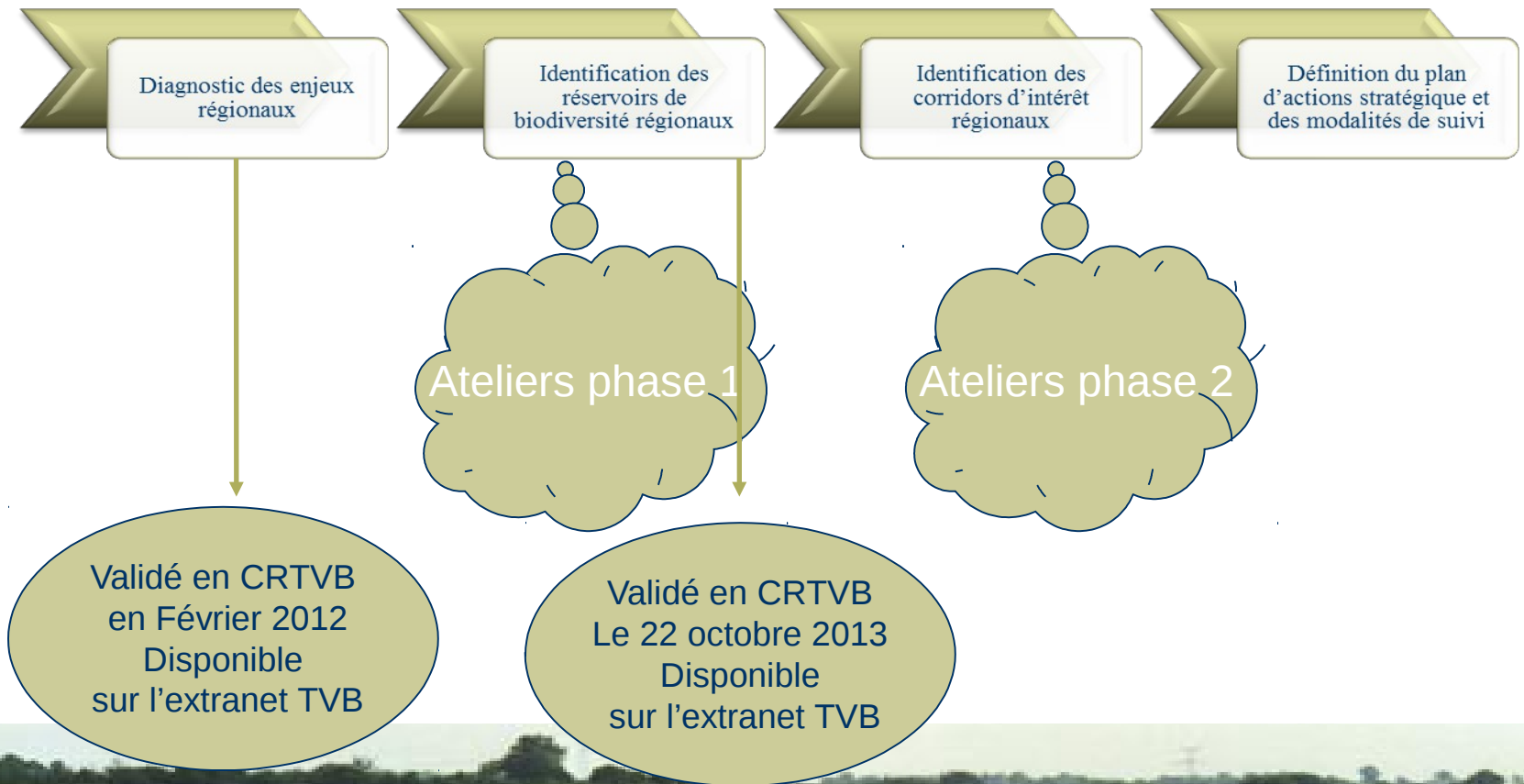
TRAME VERTE ET BLEUE



Réservoirs de biodiversité

- Trame Verte et Bleue
- Trame Verte
- Milieux boisés
- Milieux bocagers
- Milieux littoraux
- Trame Bleue
- Milieux aquatiques
- Milieux humides

SRCE PDL : étapes successives d'élaboration





Elaboration locale de la TVB et documents d'urbanisme

Construire un projet de territoire avec une double approche

Prise en compte du SRCE	Préservation des continuités écologiques
<ul style="list-style-type: none">• L.371-3 code de l'environnement : « <u>Les collectivités territoriales [...] prennent en compte les schémas régionaux de cohérence écologique lors de l'élaboration ou de la révision de leurs documents d'aménagement de l'espace ou d'urbanisme</u> »• L.111-1-1 code de l'urbanisme : « <u>Lorsque le SRCE est approuvé après l'approbation du SCOT ou du PLU celui-ci doit prendre en compte le SRCE dans un délai de trois ans.</u> »	<ul style="list-style-type: none">• L.121-1 code de l'urbanisme : « <u>Les SCOT, les PLU et les cartes communales déterminent les conditions permettant d'assurer : [...]</u> <u>3° [...] la préservation [...] des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, [...] la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, [...]</u> ».• R.123-11 code de l'urbanisme : « <u>Les documents graphiques du règlement font, en outre, apparaître s'il y a lieu : [...]</u> <u>i) Les espaces et secteurs contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue [...]</u> »






Articulation des échelles

L'articulation des documents de planification... l'exemple d'un corridor entre Chartreuse et Bauges dans la Combe de Savoie, au Sud de Chambéry

Ces 3 images représentent le même territoire vu à une échelle de plus en plus précise

NB : il existe réellement un corridor à cet endroit mais les délimitations illustrées ici sont fictives.

		
<p>Approche SRCE</p> <p>L'objectif du SRCE est d'identifier les grandes connexions qu'il est nécessaire de préserver ou restaurer pour assurer la circulation des espèces au sein de la Région.</p> <p><i>Dans ce secteur très contraint, le corridor correspond à des milieux naturels et agricoles qui créent le lien entre les 2 massifs.</i></p>	<p>Approche SCOT</p> <p>En raison de l'obligation de prise en compte, le ScoT devra respecter le principe de connexion indiqué dans le SRCE.</p> <p>Mais il dispose d'une marge de manoeuvre pour localiser l'enveloppe du corridor.</p>	<p>Approche PLU</p> <p>Le PLU prend en compte le SRCE par l'intermédiaire du SCOT avec lequel il doit être compatible.</p> <p>Il délimite précisément les parcelles et éléments qui constituent le corridor.</p>

Sources : travaux dans le cadre du CRTVB Rhône Alpes - octobre 2012